

À tous les actionnaires et résidents

Un nouveau conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale du 17 octobre 2018, il y a eu élection de deux nouvelles administratrices : Mesdames Carolle Belley et Lise Hamelin en remplacement de Messieurs Pierre Cyr et Jean Bourdeau. Lors d'une première rencontre du conseil, tenue immédiatement après cette assemblée générale, le conseil s'est réparti les tâches de la façon suivante:

- Richard Lacroix, président
- Carolle Belley, trésorière
- Lise Hamelin, secrétaire
- Richard Bourdeau, vice-président responsable des activités sociales
- Richard Gilbert, vice-président responsable de l'immeuble

Merci aux anciens administrateurs et félicitations aux nouvelles administratrices.

Une nouvelle gestionnaire

La direction de Gestior, notre firme gestionnaire du Club-House, a promu Mme Chantal Monette à un autre poste. Mme Louise Desroches, membre de l'équipe de gestionnaires de Gestior, la remplacera. Mme Desroches sera présente au bureau tous les jeudis de 14h00 à 16h00 (notez le changement d'horaire). Bienvenue.

Changement de date pour le party de Noël

Veillez noter le changement d'horaire pour notre party de Noël habituel. Il aura lieu une semaine plus tôt, soit le samedi 1^{er} décembre à 18h00. Vous trouverez avec ce communiqué l'affiche annonçant le party de Noël, le menu et le formulaire d'inscription.

- Inscription requise, *car les places sont limitées à 78 personnes*
- Service aux tables
- Deux résidents par unité – *premier arrivé, premier inscrit*
- Dépôt de 20\$ par personne – *monnaie exacte – remboursable à l'arrivée lors de cette soirée*
- Aucune annulation acceptée après le 25 novembre
- Apportez votre vin pour le repas, aucun service de bar
- Inscription au Club-House : mercredi 14 novembre de 15h à 17h30 et mercredi 21 novembre de 15h à 17h30 (si disponibilité)

La sécurité au Club-House

Tel que présenté lors de la dernière assemblée générale du Club-House lors du rapport du conseil d'administration, il y a eu plusieurs changements à la sécurité du Club-House.

Le conseil a reçu des plaintes sur l'utilisation du Club-House, notamment de la piscine par certaines personnes inconnues et/ou non accompagnées de résidents tel que nos règlements l'imposent. C'est pourquoi une révision de nos systèmes de sécurité et d'accès a été faite par le conseil en réponse à ces doléances et pour maintenir la pérennité du Club-House.

Voici un sommaire des améliorations :

- a. Installation de caméras aux entrées du Club-House
Trois caméras surveilleront les entrées (*porte avant, terrasse incluant les 2 portes vers la piscine et la porte du bureau, la porte latérale du sous-sol*). Aucune caméra ne sera installée à l'intérieur du Club-House au rez-de-chaussée. La caméra installée devant le bureau et l'entrepôt servira surtout pour surveiller l'accès de la porte latérale. Les images sont enregistrées pour une longue période.
- b. Portes vers la piscine et la piste cyclable
Ces portes sont maintenant munies du lecteur de vos puces actuelles. Les clés de ces 3 portes seront modifiées vers le 1^{er} décembre. Vous devez donc vérifier le bon fonctionnement de votre puce actuelle.

c. Porte vers le quai

Ne jetez pas votre clef des portes de la piscine, car elle servira encore pour l'accès au quai, si vous voulez accéder à votre bateau ou aux belles chaises sur le quai.

d. Le système d'alarme – intrusion et incendie

Le système d'alarme contre les incendies et les intrusions sera mis à jour. Cela n'apportera aucun changement pour les utilisateurs du Club-House, mais facilitera sa gestion par les administrateurs et la gestionnaire du Club-House.

e. Politique sur l'attribution des puces aux résidents

Nous avons constaté que la clé donnant accès à la piscine avait été conservée par plusieurs anciens résidents et copiée à de nombreuses reprises. Nous avons également remarqué la présence fréquente de certaines personnes inconnues qui n'étaient pas accompagnées d'un résident (**chaque unité a droit à quatre (4) invités, lesquels doivent en tout temps et sans exception être accompagnés d'un résident.**) Nous vous demandons de ne pas prêter votre puce et de faire en sorte que ce règlement soit bien observé.

À partir du 1er décembre, seule la puce permettra l'accès à la piscine et une des caméras enregistrera les accès. Aussi, le conseil établira en janvier une politique sur l'attribution des puces (*nombre par unité, âge minimal pour son obtention, etc.*) et leur personnalisation (*noms des titulaires, horaire, sélection de portes, etc.*)

Notre village construit sur un lieu historique

Une conférence a été donnée les 12 et 13 septembre derniers sur une particularité de notre village : nous habitons sur un lieu historique, celui d'un fort similaire à ceux de Laprairie et de Ville-Marie en 1689. C'était le **fort de St-Lambert**, lequel est souligné de façon très discrète par la croix à l'intersection du boul. de Rome et du boul. Marie-Victorin. Si vous désirez revoir cette présentation, elle sera reprise en octobre 2019 à la Société d'Histoire de la Seigneurie de Laprairie. Nous vous informerons de nouveau à ce moment.

Vous voulez en savoir plus, vous pouvez consulter la présentation à l'adresse <http://villageliberte.net/lieu-historique/>.

La vente d'unité

Nous vous reviendrons avec un communiqué spécifique au sujet de la vente de l'une des 145 unités formant notre Village. Mais, entre-temps, vous ne devez pas ignorer que lors de la vente de votre unité vous devez informer votre courtier, votre acheteur et surtout le notaire que cette vente est nécessairement accompagnée d'un transfert d'action (lequel doit apparaître dans l'acte notarié) et du paiement des frais mensuels du Club-House.

Améliorations envisagées au Club-House

Avec l'aide du comité de décoration, nous avons procédé à plusieurs améliorations du Club-House. Afin de maintenir sa valeur et son aspect, nous continuerons à le faire au cours de cette année financière.

Des analyses seront faites pour:

- ❖ Le remplacement du tapis du sous-sol
- ❖ Le réaménagement de la bibliothèque
- ❖ L'habillage des poubelles de recyclage
- ❖ Des changements dans le revêtement des chaises du bistro
- ❖ L'entrée du village avec un meilleur aménagement floral et un éclairage contemporain.

Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site WWW (<http://villageliberte.net/>). Vous y trouverez beaucoup d'informations d'intérêt. Également, si vous avez des demandes ou des suggestions à faire au conseil, vous pouvez laisser une note écrite ou un courriel à l'un des administrateurs ou utiliser la boîte du bureau au vestibule.

Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes.